

4.1.5.3 Feuille de route ESG 2023

Bâtir des entreprises durables

Investir pour soutenir la prospérité et la transformation des entreprises dans le respect de la société et de l'environnement

	Objectif 2023	2020	2021	2022	2023	Atteinte de l'objectif	
INVESTISSEMENT	Phase de pré-investissement	100 % des opportunités d'investissement examinées au moyen de la liste d'exclusions de Wendel	100 %	100 %	100 %	100 %	
		100 % des opportunités d'investissement examinées au moyen d'une identification des risques et opportunités ESG les plus matériels	100 %	100 %	100 %	100 %	
		Révision annuelle de la liste d'exclusions de Wendel et des critères du test de résilience au niveau du Comité d'investissement et du Conseil de surveillance	Non	Oui	Oui	Oui	
		100 % des opportunités d'investissement évaluées dans le domaine de l'ESG (due diligence approfondie)	100 %	100 %	100 %	100 %	
	Phase de détention (Gouvernance)	100 % des sociétés contrôlées du portefeuille ont formalisé une feuille de route ESG alignée avec leur stratégie globale	100 %	100 %	100 %	100 %	
		100 % de sociétés contrôlées du portefeuille dont les progrès vis-à-vis de cette feuille de route sont examinés au niveau du Conseil d'administration de chaque société une fois par an	80 %	100 %	100 %	100 %	
		100 % de sociétés contrôlées du portefeuille ayant eu un comité ou un Conseil d'administration qui a revu un sujet lié à l'ESG	80 %	100 %	100 %	100 %	
		100 % de feuilles de route ESG revues chaque année par le Directoire de Wendel	80 %	100 %	100 %	100 %	
		Feuilles de route ESG revues chaque année par le Comité de gouvernance et du développement durable et/ou le Conseil de surveillance de Wendel	Oui	Oui	Oui	Oui	
		100 % des sociétés contrôlées du portefeuille ont identifié des priorités pour proposer des produits et services durables	100 %	100 %	100 %	100 %	
Phase de détention (Environnement)		% du chiffre d'affaires associé à des produits à valeur ajoutée environnementale (cf. 4.1.5.4)	28 %	53 %	55 %	53 %	NA
		100 % des sociétés contrôlées du portefeuille suivant leur bilan carbone (scope 1, 2 et 3)	60 %	100 %	100 %	100 %	
	100 % des sociétés contrôlées du portefeuille sont engagées sur une trajectoire de réduction des leurs émissions	60 %	100 %	80 %	80 %		
	Dont la trajectoire a fait l'objet d'un engagement ou d'une approbation SBTi	60 %	75 %	60 %	40 %	100% hors ACAMS, non matériel	
	100 % des sociétés contrôlées du portefeuille ont évalué leur exposition aux risques et aux opportunités physiques et de transition liés au changement climatique	100 %	100 %	80 %	80 %	100% hors ACAMS, non matériel	
	Dont sociétés contrôlées ayant mis en place un plan de résilience face aux risques liés aux changements climatiques	0 %	0 %	80 %	80 %	NA	
Phase de détention (social)	100 % des sociétés contrôlées du portefeuille ayant un système de management de l'environnement (notamment via la certification ISO 14001) de tout ou partie de leur périmètre d'activité	80 %	75 %	60 %	60 %	100% hors ACAMS et CPI, non matériel	
	100 % des sociétés contrôlées du portefeuille ont adopté une démarche d'amélioration continue de la santé et de la sécurité au travail	80 %	100 %	80 %	100 %		
	Dont système de management certifié (OHSAS 18001 ou ISO 45001)	80 %	75 %	60 %	40 %	Non matériel pour ACAMS et CPI Intégration Scalian en 2023	
	100 % de sociétés contrôlées du portefeuille organisant des formations dédiées à la santé-sécurité	100 %	100 %	80 %	100 %		
	30 % de femmes parmi l'ensemble des personnes désignées directement ou indirectement par Wendel dans les Conseils pertinents (Conseils d'administration ou équivalents) du portefeuille	21 %	26 %	30 %	30 %		
	100 % des sociétés contrôlées du portefeuille s'engagent pour une meilleure mixité de genre dans leurs effectifs	80 %	100 %	100 %	100 %		
	% de femmes dans l'effectif total des sociétés contrôlées ⁽¹⁾	29 %	29 %	29 %	31 %	NA	
	% de femmes à des postes de management	24 %	23 %	25 %	30 %	NA	
	% de femmes dans les instances de gouvernance actionariale	23 %	26 %	29 %	31 %		
	% de femmes dans les instances de gouvernance opérationnelle ⁽¹⁾	22 %	21 %	27 %	39 %		

(1) Indicateurs calculés hors Scalian ayant intégré le périmètre Groupe en juillet 2023. Dans le cadre de l'intégration de Scalian courant 2023, le reporting extra-financier s'est concentré sur les indicateurs revus en assurance raisonnable par l'organisme tiers indépendant.

Bâtir des entreprises durables

	Objectif 2023	2020	2021	2022	2023	Atteinte de l'objectif
GOUVERNANCE	% des CEO du portefeuille contrôlé dont la rémunération variable est conditionnée par les progrès réalisés sur leurs feuilles de route ESG	80 %	100 %	80 %	100 %	
	Définir un % de la rémunération totale du Directoire conditionnée par les progrès sur les thématiques ESG	Seule part variable indexée sur l'ESG	19,2 %	16,9 %	16,3 %	
	Une partie variable de la rémunération du Comité de coordination est conditionnée par les progrès de l'ensemble des sociétés du portefeuille réalisés sur leurs feuilles de route ESG	Oui	Oui	Oui	Oui	
	Aligner progressivement le reporting extra-financier de Wendel sur les standards internationaux, tels que le cadre de reporting de la Task Force on Climate-related Financial Disclosure (TCFD)	Non	Oui	Oui	Oui (cf.4.1.5.5)	

4.1.5.4 Stratégie d'investissement responsable

Intégrer la performance extra-financière tout au long du cycle d'investissement**Risques et opportunités**

En investissant pour le long terme, Wendel s'engage avec des équipes entrepreneuriales pour construire des *leaders* durables. Wendel estime essentiel que les sociétés dans lesquelles elle investit prennent en compte les enjeux extra-financiers, s'agissant des risques qu'ils peuvent impliquer, mais aussi des opportunités de création de valeur.

En tant qu'actionnaire de long terme, Wendel est convaincue que la prise en compte des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et Gouvernance) dans son activité d'investissement est un facteur de création de valeur indispensable. Wendel se démarque en mettant l'accent sur l'engagement et la stratégie ESG en phase de détention des sociétés en portefeuille, avec un double objectif : définir pour chaque participation des engagements pertinents et assortis d'objectifs clairs et mesurables ; apporter aux participations son expertise et son support sur les enjeux ESG.

Wendel veille à ce que le *management* des sociétés mette en place les mesures adéquates pour prévenir et/ou atténuer les risques extra-financiers (incluant les risques et opportunités climatiques) et saisir les opportunités de création de valeur sur le long terme. Il s'agit pour Wendel de renforcer son impact positif - dans le strict respect de son rôle d'actionnaire et de la gouvernance - sur les sociétés de son portefeuille en les encourageant à prendre en compte concrètement les enjeux extra-financiers.

Politiques et résultats

Wendel a défini une procédure d'investissement responsable qui s'enrichit au fil des évolutions réglementaires, des opportunités d'investissement étudiées, et intègre l'étude des risques et opportunités tout au long du cycle de ses investissements.